

Opérateur(trice) de machinerie lourde

Le poste d'opérateur(trice) de machinerie consiste à exécuter des tâches impliquant l'utilisation de machinerie lourde. L'opérateur(trice) a pour indicateurs :

- Précision et rapidité des ouvrages;
- Qualité des exécutions;
- Éviter les accidents avec le manœuvre en fond de tranchée/excavation.

Ses principales activités sont;

- Surveiller les jauges, les cadrans ou autres indicateurs afin de s'assurer du bon fonctionnement de la machinerie;
- S'assurer du bon réglage et positionnement de leurs machines et équipements;
- S'assurer de la bonne compréhension des travaux à exécuter;
- Faire l'entretien de sa machinerie, compléter le rapport d'entretien et le remettre au contremaître;
- Faire les recommandations nécessaires pour assurer la sécurité aux environs de sa zone de travail;
- Toute autres tâches connexes.